

WARNIER Jean-Pierre, *La mondialisation de la culture*, La Découverte, Collection Repères, Paris, 2003, p. 115.

À partir des différentes composantes du concept de «culture», Jean-Pierre Warnier en définit les diverses fonctions. Pour Warnier, l'appréhension des impacts de la mondialisation sur la culture peut se faire sous l'angle de deux débats. Le premier concerne le danger d'assimilation des cultures minoritaires et traditionnelles, immergées sous l'afflux de biens culturels dans le marché mondial. Le second concerne le sort des industries culturelles dans le cadre d'un marché mondial libéralisé caractérisé par l'inégalité des forces en présence.

Jean-Pierre Warnier examine tour à tour les hypothèses concernant ces débats, en alignant divers exemples et indicateurs, avant de s'attarder à la question des politiques culturelles, articulées à tous les niveaux dans le monde actuel (du local au global). Il constate notamment que la mondialisation des flux culturels et marchands ont un impact sur les politiques locales (de collectivités territoriales diverses) et entraînent l'élaboration de mesures régionales (comme par exemple au niveau de l'Union européenne) ou mondiales sur la culture. Il affirme enfin le devoir de l'État relatif à l'établissement de politiques culturelles et à l'arbitrage entre «les intérêts sectoriels impliqués dans la gestion du patrimoine et des industries culturelles».

Une section du volume est également consacrée aux controverses entourant l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Dans l'ensemble, l'auteur traite la question de mondialisation de la culture tant sous l'angle des impacts identitaires que des impacts commerciaux. Cela permet d'avoir un panorama élargi par rapport à cette question, souvent réduite au seul angle économique et commercial.

Anne-Marie Robert, Anthropologie, MA

© Copyright ENAP – LEPPM 2005. Tous droits réservés.

Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite d'ENAP – LEPPM. Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à leppm@enap.ca